

Interpellation présentée par le député:

M. Pierre Kunz

Date de dépôt: 14 mars 2006

Messagerie

Interpellation urgente écrite **L'Etat bouge mais ...**

Cette interpellation s'adresse à M. Pierre-François Unger, chef du Département de l'économie et de la santé. Elle concerne la nouvelle Fondation d'aide aux entreprises.

Voici plusieurs mois que ce Grand Conseil a voté la réforme, voulue et préparée par le Conseil d'Etat, de la législation cantonale relative à l'aide aux entreprises. Dans ce contexte a été mise sur pied une nouvelle fondation, la Fondation d'aide aux entreprises, appelée à remplacer les anciennes structures, la Lapmi et la Fondation START-PME plus précisément.

Or il apparaît aujourd'hui que, si ces anciens organismes ont été liquidés, la nouvelle fondation n'est toujours pas opérationnelle et qu'elle ne le sera pas avant le 1^{er} juillet prochain. De surcroît rien n'a été pensé par le Conseil d'Etat pour assurer le suivi des dossiers en cours et nouveaux durant la période intermédiaire. Plusieurs entreprises en démarrage, connues de l'auteur de cette interpellation, se trouvent ainsi mises en situation délicate, voire dangereuse pour leur avenir.

Nous savons que le nouveau chef du département concerné a chargé le directeur du Service des affaires économiques de prendre les mesures organisationnelles et administratives requises par ce vide. Malheureusement ce directeur reste inatteignable, ne donne pas suite aux sollicitations des entreprises et ne répond pas aux demandes d'explications des députés préoccupés par la situation.

Question : la cellule chargée d'assurer le suivi des dossiers en cours ou nouveaux a-t-elle réellement été mise en place et si oui comment est-elle composée ?

Merci d'avance pour la réponse.